



---

## INFO – CONTOUR

---

### Bulletin d'information présentant le contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère

Direction générale adjointe aux ententes de gestion  
Direction du suivi de gestion et de l'analyse  
**Service du développement de l'information**

---

**Février 2007**

---

ISSN 1480-6126 (Imprimé) Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada - Bibliothèque du Québec  
ISSN 1480-6134 (En ligne)

*Ce document est disponible pour consultation sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse : <http://www.msss.gouv.qc.ca>*

L'une des responsabilités importantes dévolues au Service du développement de l'information (SDI) consiste à produire et à diffuser de l'information statistique de base sur les différents aspects du système sociosanitaire, et ce, à l'aide de divers véhicules informationnels.

Notre collection de bulletins d'information constitue l'un de ces véhicules. Ces bulletins sont très flexibles et relativement peu coûteux à produire, tout en étant complémentaires à nos produits traditionnels (documents statistiques récurrents, documents de référence, fichiers électroniques, etc.). En outre, ils permettent une mise à jour rapide des informations que nous voulons transmettre à nos clients. Un tableau en présente la liste en page 2 de ce bulletin.

Parmi nos bulletins, quelques-uns sont produits en collaboration avec d'autres unités administratives ; c'est le cas du bulletin *Info-Contour*. En effet, depuis plusieurs années, le Service du développement de l'information (SDI) collabore à la diffusion des informations produites par l'équipe de la Direction de l'allocation des ressources (DAR) dans le cadre du dossier sur les contours financiers des programmes-clientèles, des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère ; *l'Info-Contour* se situe dans cette perspective.

Tous nos bulletins d'information sont disponibles *sans frais* à la section « Statistiques » du site Internet du Ministère ([www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)).

La section « Statistiques » est divisée en plusieurs rubriques qui contiennent, outre nos bulletins, plusieurs documents, tableaux et graphiques que nous mettons à jour régulièrement. N'hésitez pas à consulter nos documents sur le WEB et à nous acheminer vos commentaires.

<b>TITRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>DÉBUT</b>	<b>CYCLE</b>
<b>INFO-BASSINS</b>	Statistiques sur les bassins de desserte des soins physiques de courte durée dans les centres hospitaliers	1998	Annuel
<b>INFO-CONTOUR</b>	Statistiques sur le contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère	1998	Annuel
<b>INFO-HOSP-HORS-QUÉBEC</b>	Statistiques sur les hospitalisations et les interventions en chirurgie d'un jour de Québécois survenues dans les autres provinces canadiennes	2006	Annuel
<b>INFO-JEUNESSE LPJ</b>	Statistiques liées à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse	2007	Bisannuel
<b>INFO-MÉD</b>	Statistiques sur la répartition des médecins selon le sexe et l'âge	2003	Annuel
<b>INFO-MED-ÉCHO</b>	Statistiques sur les hospitalisations en soins de courte durée	1999	Annuel
<b>INFO-M34</b>	Information sur le découpage territorial du Ministère	1990	Annuel
<b>INFO-ORG.COM</b>	Statistiques sur les montants subventionnés aux organismes communautaires	2006	Annuel
<b>INFO-POP</b>	Information générale et données statistiques sur la population du Québec	1993	Annuel
<b>INFO-RRPA</b>	Statistiques sur les résidences pour personnes âgées	2004	Annuel
<b>INFO-SDI</b>	Information d'ordre générale non reliée à un dossier spécifique	1996	Bisannuel
<b>INFO-SÉR HUM</b>	Statistiques sur les ressources humaines et institutionnelles du système socio-sanitaire québécois	1996	Semestriel
<b>INFO-SIFO</b>	Information financière et opérationnelle sur le système socio-sanitaire québécois	1994	Annuel
<b>INFO-SIRTF</b>	Statistiques sur les ressources intermédiaires et de type familial	2004	Annuel
<b>INFO-STATS</b>	Statistiques sur l'utilisation des services dans les établissements du réseau	1998	Annuel

	<b>Page</b>
<b>Dans ce numéro</b>	
– Contour financier.....	3
– Nouvelle configuration des programmes.....	3
– Définition des programmes.....	4
– Faits saillants.....	10
– Les dépenses selon la région sociosanitaire, le programme et le regroupement de programmes, en 2005-2006 .....	11

## **CONTOUR FINANCIER**

Le contour financier permet d'identifier les dépenses de chacun des programmes, à partir des déclarations aux rapports financiers annuels (formulaire AS-471) compilées par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. La mise à jour annuelle du contour consiste à élaborer, le plus précisément possible, la matrice de base qui sert à extraire les dépenses du système M30 (regroupement des déclarations de tous les établissements au AS-471) et à les classer par programme. D'abord, il faut ajouter les nouveaux centres d'activités (c/a) ou retirer ceux qui ne sont plus utilisés, selon le cas, afin de bien cerner la réalité de la nouvelle année financière. Ensuite, vient l'étape de révision des pourcentages d'imputation des dépenses pour certains centres d'activités exclusifs et non exclusifs. Parfois, les sous-centres d'activités permettent d'établir ces pourcentages et de distinguer les dépenses par programme. Pour les autres cas, il faut utiliser des clés d'imputation. Cette mise à jour est complétée à la suite d'une opération de validation auprès des agences de la santé et des services sociaux.

## **NOUVELLE CONFIGURATION DES PROGRAMMES**

Le contour financier 2002-2003 a adopté une nouvelle configuration des programmes du Ministère qui découpe maintenant l'ensemble des activités du système de santé et de services sociaux. Les programmes-services, au nombre de neuf ont remplacé les programmes-clientèles. De plus, on a distingué deux programmes-soutien : Administration et soutien aux services, ainsi que Gestion des bâtiments. Ce nouveau découpage découle du rapport final du Comité sur la définition des programmes. Ce dernier a été mandaté, en mars 2003, par la Table de concertation et de coordination

permanente sur l'allocation des ressources.

Cette nouvelle configuration constitue l'assise des travaux visant à mettre en place le nouveau mode d'allocation des ressources du réseau de la santé et des services sociaux. De façon plus générale, la configuration des programmes constitue l'architecture de base pour l'ensemble des activités du Ministère et de son réseau, en servant de cadre à la planification et à l'organisation des services.

Ce bulletin-ci couvre donc la quatrième année (2005-2006) de ce nouveau découpage.

## **DÉFINITION DES PROGRAMMES**

L'ensemble des activités du système de santé et de services sociaux est découpé en onze programmes, soit neuf « programme-services » et deux « programmes-soutien ». Ces derniers permettent de distinguer les activités qui ne sont pas des services directs aux personnes.

Un programme-services désigne un ensemble de services et d'activités organisé dans le but de répondre aux besoins de la population en matière de santé et de services sociaux ou, encore, aux besoins d'un groupe de personnes qui partagent une problématique commune.

Un programme-soutien désigne un ensemble d'activités de nature administrative et technique en appui aux programmes-services.

### **Les programmes-services**

#### **Le programme Santé publique**

La santé publique vise un grand objectif social : améliorer la santé et le bien-être général de la population par des actions qui se situent, la plupart du temps, avant que les problèmes ne surviennent. Le programme Santé publique est fondé sur une perspective populationnelle, c'est-à-dire qu'il s'adresse à l'ensemble de la population. Les actions de santé publique peuvent toutefois viser des groupes cibles qui partagent certains traits communs, tels que l'exposition aux mêmes facteurs de risque, des conditions de vie particulières, etc.

#### **Le programme Services généraux - activités cliniques et d'aide**

Les services de première ligne regroupent deux grands types de service : les services généraux qui s'adressent à l'ensemble de la population et les services spécifiques pour des problématiques particulières.

Ce programme comprend tous les services généraux qui sont des activités cliniques et d'aide. Il exclut donc les activités de promotion et de prévention. Les services de ce programme possèdent les caractéristiques suivantes :

- ce sont des services qui s'adressent à l'ensemble de la population ;
- ce sont des services de proximité, accessibles localement ;
- ce sont généralement des services individuels destinés à répondre aux besoins des personnes présentant des problèmes ponctuels et aigus.

### **Le programme Perte d'autonomie liée au vieillissement**

Le programme Perte d'autonomie liée au vieillissement regroupe tous les services destinés aux personnes en perte d'autonomie (et à leur entourage), principalement due à l'âge, et ce, peu importe la cause : perte d'autonomie fonctionnelle, problèmes cognitifs ou maladies chroniques. L'approche privilégiée au sein de ce programme n'est pas nécessairement de guérir, mais davantage de compenser la détérioration des conditions de santé, de miser sur le potentiel résiduel et d'assurer la sécurité des personnes dans leur résidence.

L'âge seul n'est pas un critère suffisant pour recevoir ou non les services prévus dans ce programme. Une personne âgée de moins de 65 ans peut avoir les mêmes besoins qu'une personne âgée de plus de 65 ans aux prises avec le même problème. Par ailleurs, les services que reçoivent les personnes qui sont hébergées à cause d'un problème autre que la perte d'autonomie liée au vieillissement (ex. : déficience intellectuelle) ne font pas partie de ce programme.

### **Le programme Déficience physique**

Le programme Déficience physique regroupe les services visant à répondre aux besoins des personnes qui, peu importe leur âge, souffrent d'une incapacité significative et persistante, ainsi qu'à leur entourage. Les services prévus pour les personnes qui ont une maladie dégénérative et dont le profil de besoins correspond à celui de la déficience physique (ex. : sclérose en plaques) font aussi partie de ce programme.

Les services destinés aux personnes présentant une déficience physique visent à développer et à maintenir leur autonomie fonctionnelle, à compenser leurs incapacités et à soutenir leur pleine participation sociale. Ces personnes auront recours, à un moment ou à un autre, à des services spécialisés de réadaptation et, lorsque nécessaire, à des services de soutien à la participation sociale.

### **Le programme Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement**

Pour le volet de la déficience intellectuelle, le programme regroupe les services destinés à répondre aux besoins des personnes qui ont un fonctionnement cognitif général significativement inférieur à la moyenne, accompagné de difficultés d'adaptation apparaissant pendant l'enfance. Les services prévus dans ce programme visent à réduire l'impact de la déficience, à compenser les incapacités, à favoriser l'intégration sociale et à soutenir la famille et les proches.

Le programme comprend aussi les services offerts aux personnes aux prises avec un trouble envahissant du développement (TED). Ces problèmes particuliers se traduisent par des déficiences majeures liées à trois aspects du développement : les interactions sociales ; la communication verbale et non verbale ; et, les intérêts et les comportements restreints, stéréotypés et répétitifs.

### **Le programme Jeunes en difficulté**

Le programme Jeunes en difficulté regroupe les services destinés aux jeunes qui présentent des problèmes de développement ou de comportement, ou qui ont des difficultés d'adaptation sociale (délinquance, violence, suicide, etc.). Ce programme s'adresse également aux jeunes qui ont besoin d'une aide appropriée pour assurer leur sécurité et leur développement (abus, négligence, etc.) ou pour éviter que ceux-ci ne soient compromis. Ce programme comprend aussi des services destinés aux familles des jeunes concernés.

Le programme comprend également des services spécialisés comme l'adoption, le placement et la réadaptation sociale.

### **Le programme Dépendances**

Ce programme adopte une approche globale pour la problématique de la dépendance, et ce, quelle qu'en soit la cause (alcoolisme et toxicomanie, jeu compulsif, cyberdépendance, etc.). Le programme comprend notamment des services de réadaptation et de réinsertion sociale, des services de désintoxication ainsi que des services ayant pour objectifs la réduction des méfaits, tels que les traitements à la méthadone. Les services aux familles et aux proches des personnes ayant une dépendance font aussi partie de ce programme.

### **Le programme Santé mentale**

Le programme Santé mentale vise à permettre à toute personne dont la santé mentale est perturbée d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins. Il s'adresse aux adultes, aux jeunes et à leur famille. Plus précisément, les services sont destinés :

- aux personnes qui présentent des troubles mentaux sévères, généralement persistants, associés à de la détresse psychologique et à un degré d'incapacité qui interfère, de façon significative, dans leurs relations interpersonnelles et dans leurs compétences sociales de base ;
- aux personnes qui vivent des troubles mentaux transitoires, d'intensité variable, source d'une détresse psychologique importante, qu'une aide appropriée peut ramener à leur niveau de fonctionnement psychologique et social antérieur.

### **Le programme Santé physique**

Le programme Santé physique s'adresse à toute personne qui est aux prises avec une maladie, un symptôme ou un traumatisme et qui doit recevoir des soins et des traitements spécialisés et surspécialisés. Il s'adresse également à toute personne aux prises avec une maladie qui exige un suivi systématique et des services en continu.

Le programme Santé physique comprend :

- les urgences ;
- les épisodes de soins aigus et les visites en ambulatoire qui sont spécialisés et surspécialisés ainsi que les visites spécialisées à domicile ;
- les soins palliatifs ;
- les services de santé physique destinés aux malades qui ont besoin d'un suivi systématique et qui doivent recevoir des services en continu (ex. : maladie chronique).

## **Les programmes-soutien**

### **Le programme Administration et soutien aux services**

Ce programme est composé de deux univers. Dans le premier, on trouve la gestion générale de l'établissement, l'administration des services techniques et les activités liées à l'intégration de l'informatique. Le second comprend la coordination des services à la clientèle et des soins infirmiers et d'assistance, l'enseignement, les activités relatives à l'admission et à l'inscription des usagers, l'alimentation, et la buanderie.

## **Le programme Gestion des bâtiments et des équipements**

Ce programme englobe les activités qui touchent l'univers physique de l'établissement. Il concerne le fonctionnement des installations, leur entretien et leur réparation, le ménage, la gestion des déchets biomédicaux et la sécurité.

N. B. : Pour des informations détaillées au sujet du contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère, veuillez vous procurer le document : « Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2003-2004 ». Vous pouvez également consulter le document « L'architecture des services de santé et des services sociaux – Les programmes-services et les programmes-soutien », à la rubrique « Publications » de la section « Documentation » du site Internet du Ministère.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce dossier, vous pouvez communiquer avec :

### **René Kirouac**

Direction de l'allocation des ressources  
Direction générale de la coordination, du financement, de l'équipement  
et des ressources informationnelles  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1005, chemin Sainte-Foy, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4N4  
Téléphone : 418 266-7086  
Télécopieur : 418 266-5958  
Courriel : rene.kirouac@msss.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce bulletin, vous pouvez communiquer avec :

### **Marc-André St-Pierre**

Service du développement de l'information  
Direction du suivi de gestion et de l'analyse  
Direction générale adjointe aux ententes de gestion  
Direction générale de la coordination, du financement, de l'équipement  
et des ressources informationnelles  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
Téléphone : 418 266-7131  
Télécopieur : 418 266-4612  
Courriel : mandre.st.pierre@msss.gouv.qc.ca

## FAITS SAILLANTS

L'année financière 2005-2006 constitue la quatrième année de la nouvelle configuration des programmes-services et des programmes-soutien en vigueur au Ministère.

Les tableaux qui suivent présentent donc la répartition des dépenses selon la région sociosanitaire pour chacun des nouveaux programmes. Ceux-ci ont été regroupés en trois blocs, c'est-à-dire ceux qui répondent à des besoins exprimés par l'ensemble de la population, ceux qui touchent une problématique particulière, et ceux qui sont attachés au soutien des services.

Ainsi, en 2005-2006, les deux programmes-services du premier bloc comptent pour 5 % des dépenses de l'ensemble des programmes, soit 716 M\$ sur les 14,2 G\$ comptabilisés. Plus de 479 M\$ (67 %) vont aux services généraux, les 237 M\$ restants allant à la santé publique.

Le second bloc de programmes constitue, et de loin, le plus important. Il regroupe sept programmes, chacun étant attaché à une problématique particulière. On y trouve plus de 69 % de toutes les dépenses, soit 9,9 G\$ sur les 14,2 G\$ dépensés au total.

Parmi ces programmes, celui de la santé physique est de loin le plus onéreux, soit près de 5 G\$ (50 %), c'est-à-dire plus de la moitié des dépenses du bloc. Suivent dans l'ordre, les programmes « Perte d'autonomie » (2,1 G\$ ou 21,2 %), « Jeunes en difficulté » (851 M\$ ou 8,6 %), « Santé mentale » (837 M\$ ou 8,5 %), « Déficience intellectuelle et troubles envahissant du développement (TED) » (643 M\$ ou 6,5 %), « Déficience physique » (393 M\$ ou 4 %) et « Dépendances » (74 M\$ ou 0,7 %).

Le dernier bloc est constitué des deux programmes-soutien, soit « Administration et soutien aux services » ainsi que « Gestion des bâtiments ».

Les 3,6 G\$ de dépenses identifiés au bloc soutien représentent près de 26 % du total des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes.

Les deux tiers (63,5 %) de ces dépenses vont au programme « Administration et soutien aux services », soit 2,3 G\$, les 1,3 G\$ restants allant au programme « Gestion des bâtiments ».

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE PROGRAMME-SERVICES,  
POUR LES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT À DES BESOINS TOUCHANT  
L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, EN 2005-2006**

Région sociosanitaire	Services généraux (\$)	Santé publique (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	17 030 190	7 835 264	24 865 454
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17 911 114	10 409 582	28 320 697
03 Capitale Nationale	42 780 140	18 858 023	61 638 163
04 Mauricie et Centre-du-Québec	30 047 372	17 470 744	47 518 116
05 Estrie	18 115 599	9 795 845	27 911 445
06 Montréal	112 362 587	60 424 620	172 787 207
07 Outaouais	20 179 465	9 688 012	29 867 477
08 Abitibi-Témiscamingue	12 494 163	7 880 900	20 375 063
09 Côte-Nord	14 037 340	5 063 973	19 101 313
10 Nord-du-Québec	3 532 578	1 968 453	5 501 032
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11 952 656	5 320 435	17 273 091
12 Chaudière-Appalaches	28 389 567	12 946 258	41 335 826
13 Laval	13 809 362	8 038 784	21 848 146
14 Lanaudière	20 436 020	10 988 444	31 424 464
15 Laurentides	22 978 097	10 994 782	33 972 878
16 Montérégie	60 835 533	36 733 701	97 569 234
17 Nunavik	18 928 309	1 409 938	20 338 246
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	13 333 838	1 285 395	14 619 233
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>479 153 930</b>	<b>237 113 154</b>	<b>716 267 085</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2005-2006, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, décembre 2006.

MSSS, SDI, janvier 2007.

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE ET LE PROGRAMME-SERVICES, POUR LES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT À DES BESOINS TOUCHANT DES PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES, AU QUÉBEC, EN 2005-2006**

Région socio-sanitaire	Santé physique (\$)	Santé mentale (\$)	Perte d'autonomie (\$)	Déficience intellectuelle et TED (\$)	Déficience physique (\$)	Dépandances (\$)	Jeunes en difficulté (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	133 613 426	21 275 032	81 336 561	22 634 546	13 340 273	1 827 961	23 578 127	297 605 926
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	177 092 995	25 666 137	65 533 069	32 955 082	15 642 846	3 414 773	29 444 769	349 749 671
03 Capitale Nationale	638 394 416	121 969 571	200 570 484	69 115 625	55 024 688	8 176 987	68 394 838	1 161 646 607
04 Mauricie et Centre-du-Québec	247 323 587	45 055 488	157 192 718	46 359 240	25 970 305	5 889 874	53 718 607	581 509 819
05 Estrie	224 087 330	26 632 770	90 590 468	18 235 183	17 977 053	2 199 587	36 360 847	416 083 238
06 Montréal	1 919 366 989	324 675 839	646 944 174	173 981 832	110 176 097	21 097 463	234 120 266	3 430 362 661
07 Outaouais	154 168 167	31 303 824	69 701 096	23 893 804	18 012 573	3 925 481	32 740 081	333 745 025
08 Abitibi-Témiscamingue	91 646 770	14 757 463	38 678 646	15 074 925	10 266 819	2 385 772	18 508 841	191 319 237
09 Côte-Nord	77 301 323	8 678 874	22 338 596	9 927 587	6 383 275	2 058 131	16 039 034	142 726 821
10 Nord-du-Québec	14 985 758	918 101	3 194 174	341 655	582 576	277 150	1 158 250	21 457 663
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	75 702 289	10 467 018	37 673 414	11 093 290	7 509 984	2 083 596	12 433 248	156 962 839
12 Chaudière-Appalaches	165 593 067	33 405 347	107 199 463	40 447 098	18 590 522	3 870 227	40 463 451	409 569 176
13 Laval	136 334 244	15 253 099	75 887 860	25 223 227	17 013 065	1 693 449	46 660 778	318 065 721
14 Lanaudière	153 643 045	36 268 299	84 258 981	26 954 953	15 247 177	3 169 026	45 721 493	365 262 974
15 Laurentides	194 387 440	33 343 992	100 733 499	37 182 249	15 569 792	3 003 256	54 811 793	439 032 021
16 Montérégie	502 676 527	83 801 720	298 749 106	89 014 285	43 307 701	8 580 172	115 795 722	1 141 925 233
17 Nunavik	31 971 542	2 361 717	6 641 217	174 354	738 600	8 903	11 356 009	53 252 343
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	33 767 149	795 733	2 126 957	35 357	1 690 163		9 284 956	47 700 315
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 972 056 063</b>	<b>836 630 026</b>	<b>2 089 350 483</b>	<b>642 644 292</b>	<b>393 043 510</b>	<b>73 661 807</b>	<b>850 591 109</b>	<b>9 857 977 290</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2005-2006, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, décembre 2006.

MSSS, SDI, janvier 2007.

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIO SANITAIRE ET LE PROGRAMME-SOUTIEN,  
AU QUÉBEC, EN 2005-2006**

Région sociosanitaire	Administration et soutien aux services (\$)	Gestion des bâtiments (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	67 632 447	32 123 646	99 756 093
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	82 324 548	48 466 631	130 791 179
03 Capitale Nationale	254 221 028	160 767 571	414 988 599
04 Mauricie et Centre-du-Québec	132 076 088	72 677 967	204 754 055
05 Estrie	95 222 067	58 155 009	153 377 076
06 Montréal	833 550 527	503 491 626	1 337 042 153
07 Outaouais	80 021 117	43 283 666	123 304 783
08 Abitibi-Témiscamingue	50 779 234	27 923 232	78 702 466
09 Côte-Nord	38 091 275	23 371 453	61 462 728
10 Nord-du-Québec	9 392 324	3 212 570	12 604 894
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 943 766	20 962 704	60 906 470
12 Chaudière-Appalaches	93 890 719	47 392 801	141 283 520
13 Laval	69 699 956	33 854 165	103 554 121
14 Lanaudière	78 500 735	56 037 598	134 538 333
15 Laurentides	101 583 440	44 618 388	146 201 828
16 Montérégie	258 624 947	141 624 598	400 249 545
17 Nunavik	13 630 089	9 533 032	23 163 121
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	18 039 357	3 946 367	21 985 724
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2 317 223 664</b>	<b>1 331 443 024</b>	<b>3 648 666 688</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2005-2006, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, décembre 2006.

MSSS, SDI, janvier 2007.

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIO SANITAIRE ET LE REGROUPEMENT DE PROGRAMMES,  
AU QUÉBEC, EN 2005-2006**

Région sociosanitaire	Programmes pour ensemble des besoins (\$)	Programmes problématiques particulières (\$)	Programmes pour soutien aux services (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	24 865 454	297 605 926	99 756 093	422 227 473
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	28 320 697	349 749 671	130 791 179	508 861 547
03 Capitale Nationale	61 638 163	1 161 646 607	414 988 599	1 638 273 369
04 Mauricie et Centre-du-Québec	47 518 116	581 509 819	204 754 055	833 781 990
05 Estrie	27 911 445	416 083 238	153 377 076	597 371 759
06 Montréal	172 787 207	3 430 362 661	1 337 042 153	4 940 192 021
07 Outaouais	29 867 477	333 745 025	123 304 783	486 917 285
08 Abitibi-Témiscamingue	20 375 063	191 319 237	78 702 466	290 396 766
09 Côte-Nord	19 101 313	142 726 821	61 462 728	223 290 862
10 Nord-du-Québec	5 501 032	21 457 663	12 604 894	39 563 589
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17 273 091	156 962 839	60 906 470	235 142 400
12 Chaudière-Appalaches	41 335 826	409 569 176	141 283 520	592 188 522
13 Laval	21 848 146	318 065 721	103 554 121	443 467 988
14 Lanaudière	31 424 464	365 262 974	134 538 333	531 225 771
15 Laurentides	33 972 878	439 032 021	146 201 828	619 206 727
16 Montérégie	97 569 234	1 141 925 233	400 249 545	1 639 744 012
17 Nunavik	20 338 246	53 252 343	23 163 121	96 753 710
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	14 619 233	47 700 315	21 985 724	84 305 272
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>716 267 085</b>	<b>9 857 977 290</b>	<b>3 648 666 688</b>	<b>14 222 911 063</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2005-2006, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, décembre 2006.

MSSS, SDI, janvier 2007.